PROVINCE DU BRABANT WALLON
ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

VILLE DE
**WAVRE**

# CONSEIL COMMUNAL

**Séance du 19 décembre 2023 à 19h00**

**NOTE DE SYNTHESE EXPLICATIVE**

## A. SEANCE PUBLIQUE

S.P.1 Pôle Affaires générales - Service des Affaires juridiques - Partenaires externes - Régie communale autonome des sports - Plan d'entreprise 2024-2028

---

*L'art. L1231-9 prévoit que : " § 1 La commune conclut un contrat de gestion avec la régie communale autonome. Ce contrat précise au minimum la nature et l'étendue des tâches que la régie communale autonome devra assumer, ainsi que les indicateurs permettant d'évaluer la réalisation de ses missions. Le contrat de gestion est établi pour une durée de trois ans et est renouvelable.*
*Le conseil d'administration établit chaque année un plan d'entreprise fixant les objectifs et la stratégie à moyen terme de la régie communale autonome, ainsi qu'un rapport d'activité. Le plan d'entreprise et le rapport d'activité sont communiqués au conseil communal."*

*La RCA des sports nous transmet son plan d'entreprise arrêté par son CA du 20 novembre 2023.*

- - - - -

**Intervention de Marie-Pierre Jadin**

Comme déjà évoqué lors de précédents conseils communaux, le groupe Ecolo est en désaccord avec l'emplacement choisi pour le futur stade de hockey. En effet, ce stade qui coûtera la modique somme de 9 millions d'euros sera construit le long de la Dyle, c'est-à-dire dans une zone inondable. Les terrains actuels ont été fortement impactés durant les inondations du mois de juillet 2021.

Nous avions émis l'idée de construire ce stade ailleurs, idée qui n'a pas été retenue par la majorité.

La ville de Wavre a toujours prétendu que la construction du stade de hockey ne lui couterait rien !

Ce n'est malheureusement pas le cas car elle engage près de 2 millions pour la construction de ce stade, somme reçue sous forme de subsides qui devaient normalement servir à l'aménagement d'un nouveau terrain de foot...La somme est ainsi détournée de son affectation première et la ville devra donc, sur fonds propre , trouver le montant équivalent pour football.

Pour ces 2 raisons, nous voterons contre ce point.

S.P.2 Pôle des Affaires générales - Service des Affaires juridiques - Partenaires externes - Régie communale autonome wavrienne La Sucrerie - Communication du Plan d'entreprise 2024-2028

---

*L'article L1231-9 du Code de la démocratie locale prévoit qu'un plan d'entreprise fixant les objectifs et la stratégie à moyen terme de la Régie communale autonome doit être établi chaque année.*
*Le Conseil d'administration de la RCA a approuvé son plan d'entreprise 2024-2028 lors de sa réunion du 20 novembre dernier.*
*Comme exigé légalement, le plan d'entreprise doit être communiqué au Conseil communal.*

- - - - -

**Intervention de Marie-Pierre Jadin**
Les membres Ecolo du CA de la RCA se sont abstenus à propos du plan d'entreprise présenté le 20 novembre dernier.

En effet, la promesse de rentabilité positive tarde à arriver. Les recettes de la Sucrerie augmentent, le succès est certes au rendez-vous, mais les dépenses augmentent également. La Sucrerie n'est toujours pas rentable, elle coûte toujours à la commune la somme de 1.600.000€/an. Notre confiance s'émousse, nous sommes inquiets de voir le financement de la Sucrerie peser sur les épaules des Wavriens.

Pour cette raison, nous nous abstenons à propos de ce point.

S.P.12 Pôle finances - Comptabilité communale – Budget pour l'exercice 2024 – Prévision des recettes et dépenses des services ordinaire et extraordinaire

---

*Le budget 2024 présente les résultats suivants :*

*Le Service ordinaire présente :*
*un boni global de : 31.991,32 €*
*un exercice propre à l'équilibre*

*Le Service extraordinaire est également à l'équilibre. Des investissements pour un montant total de 21.636.331 € sont financés de la manière suivante :*

- *Emprunts : 4.082.500 €*
- *Subsides : 5.114.927 €*
- *Fonds propres : 12.438.904 €*

- - - - -

**Intervention de Christophe Lejeune**

Je voudrais d'abord remercier Mr Agosti, Mme Hermal et toutes les équipes de l'administration pour la confection de ce budget. Nous sommes tout à fait conscients que ce n'est pas un exercice facile en ces temps complexes et nous tenons avant tout à préciser que nos remarques, aussi critiques qu'elles soient, se veulent constructives et visent à apporter un autre regard, un autre paradigme.

À travers ce regard, c'est vrai, ce budget nous semble beaucoup moins emballant que ce que vous nous avez présenté. Soit, c'est mon rôle, en tant que conseiller de l'opposition d'attirer votre attention sur nos visions, nos valeurs et celles de ceux que nous représentons.

L’équilibre est un art qui ne s’improvise pas. Dans l’exercice budgétaire de cette année, la balance penche nettement vers les dépenses. Pour s’en faire le témoin, nous avons choisi de prendre pour étalon les comptes 2022, car ce sont les derniers chiffres “certains” dont on dispose. Et à ce petit jeu, à l’ordinaire, vous envisagez les recettes 2024 de la Ville 18% plus élevées que celles réellement enregistrées en 2022, alors que, dans le même temps, les dépenses augmenteraient de 34,32%, soit près du double.

En constante augmentation, les dépenses à l’ordinaire ont rattrapé les recettes. Est-ce normal ? Ce n’est pas notre avis. Certes, il y a eu une forte inflation en 2023, mais 34% par rapport à 2022 ! C’est véritablement inquiétant. Nous n’avons plus, maintenant, de marge de manœuvre. Plus rien pour investir, plus rien pour épargner. Et certaines dépenses, je vais en parler, auraient pourtant été tout à fait évitables… Si seulement.

Ce qui est particulièrement inquiétant, c’est l’augmentation substantielle, par rapport au compte 2022, de la contribution de la commune aux différentes entités sous tutelle de la commune. On peut relativement comprendre que la Police et le CPAS soient de plus en plus gourmands. Ce n'était pas la promesse faite à l’initiale pour les deux RCA. “Vous verrez, la Sucrerie sera bientôt rentable… et nous ne paierons rien pour le terrain de Hockey !” Ben oui, on voit, et BIM, 31 % de plus par rapport à 2022 (qui pourtant n’était pas une année au top) pour la Sucrerie et BAM ! 64% de plus pour la RCA des sports qui ne devaient pas nous coûter plus cher, pourtant. Pour info, juste ces 4 postes représentent à eux seuls 18 500 000 de dépenses.

Dans la presse, vous faites état d’une augmentation des dépenses, mais vous pointez avant tout une augmentation des dépenses de personnel. C’est un paradoxe, car c’est cette tranche-là qui augmente le moins par rapport au compte 2012. Elle augmente de 25%. Bien plus que l'évolution de l’indice santé ( sur lequel est calculée l’indexation des salaires) qui est de 12,28% sur les deux dernières années, mais vous avez une circonstance tout à fait justifiable, vous désirez engagé plus et vous n’y arrivez pas.

Pour nous, donc, ce que vous pointez comme étant un problème ne l’est pas vraiment au regard de l’augmentation des … frais de fonctionnement. En effet, toujours en comparaison des comptes 2022, ceux-ci dépassent la barre des 40% d’augmentation. Encore, l’année dernière, où nous étions dans une escalade des prix de l’énergie, j’aurais pu comprendre, mais là, les prix sont revenus à une estimation plus faible et plus stable… Alors, comment expliquer cette augmentation ? Que ce soit au service urbanisme, à l’aide sociale, en éducation populaire et arts ou encore dans l’enseignement et même dans la gestion des cimetières, ces frais explosent littéralement. Et là, on se dit qu’il y a un levier pour faire des économies, par exemple dans les frais de gestion de l’informatique ou encore, plus symboliquement, dans les frais du journal communal, apprécié pour sa qualité, mais excessivement et de plus en plus coûteux.

Un autre endroit où les économies ne sont pas d’actualité semble être la réfection des voiries et des axes de communication. C’est d’ailleurs un lien que je peux faire avec les dépenses à l’extraordinaire. Ce budget extraordinaire apparaît bien peu ambitieux, sauf précisément pour la réfection de voirie. Faut-il établir un lien avec le fait que 2024 sera une année électorale ?

Peu ambitieux ! À l’image de la piscine pour laquelle vous réservez 700 000 € et qui devrait bien correspondre à l’expression de la montagne qui accouche d’une souris, puisque je me souviens avoir vu des projets avoisinant les 15 000

000 €. En fait, un partenariat public-privé sans véritable envergure, un pis aller pour encore une fois tromper l'électeur. Une piscine de camping pour une ville de 35 000 habitants et 10 000 écoliers, ce n'est pas sérieux.

À force d'hésitation, de manque de vision réelle, de gestion à la petite semaine, en refusant pendant 20 ans, alors que les taux étaient au plancher, une politique d'investissement par le crédit que vous avez pourtant consenti pour vos entités supracommunales, nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité d'assumer les grands défis de demain.

En parlant de grands défis, les grands absents de ce budget, comme de cette législature, ce sont nos engagements à diminuer nos émissions de gaz à effets de serre. Il manque effectivement un point 7 "environnement climat" à votre présentation. Et pour que vous compreniez bien, je me suis permis de prendre ma petite balance…

35 000 pour le Plan d'Action en faveur de l'Énergie durable et du Climat ( on va dire 3,5g sur ma balance)
50 000 dédié à la cellule environnementale (5g), ça fait 8,5g au total de l'ordinaire

Oui, je sais ce que vous vous dites, il faut rajouter les rénovations prévues à l'extraordinaire. Sinon, ce n'est pas correct…

OK :

175 000 pour la rénovation de l'académie
75 000 pour la salle Jules Colette
Je vous laisse les 255 000 pour l'intermodalité de la gare de Limal et parce que je suis vraiment bon prince les 250 000 du quai trompette, qui n'est pas à proprement parler une mesure contre les émissions, mais bon, ça y participe.
Allez, je vous mets même les 100 000 pour le plan Wallonie cyclable, ça c'est cadeau.
Et la thermographie, ce n'est pas au budget et vous ne dites pas ce que vous allez en faire : primes à la rénovation ou pas ?
Ce qui fait 605 000, soit 60 g

On compare avec les deux RCA (sport et sucrerie) ?

Sport : 1 600 000 (160 g)
Sucrerie : 1 600 000 (160g) , ça fait 320g

Oh et puis j'ai presque oublié les 320 000 à l'extraordinaire pour la RCA des sports : 32 g en plus !

Ben forcément, 68,5g contre 352 g, ce qui est bien avec ce truc, c'est qu'on voit bien vos priorités pour le coup !

Donc, nous n'avons pas les mêmes priorités, nous voterons contre votre budget…trop de dépenses et pas aux bons endroits.

Merci pour votre attention.

---